

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 2791

971 – GUADELOUPE

GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE BASSE-TERRE

Ventes et cessions

451 234 595 RCS Basse-Terre.

PBS AUTO.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 450000.00 EUR.

Adresse : Saint- Jean, 97133 Saint-Barthélemy.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION SOCIÉTÉ ABSORBANTE : PBS AUTO Société par actions simplifiée au capital de 450.000 euros Siège social : Saint-Jean à Saint-Barthélemy (97133) 451.234.595 RCS Basse-Terre SOCIÉTÉ ABSORBÉE : CENTRE AUTO SBH Société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros Siège social : Grand Boulevard, Cul de Sac à Saint-Barthélemy (97133) 794.063.040 RCS Basse-Terre 1. Evaluation de l'actif et du passif de la société CENTRE AUTO SBH dont la transmission à la société PBS AUTO est prévue : Actif : 2.621.113 euros Passif : 1.425.213 euros 2. PBS AUTO détenant 100% de CENTRE AUTO SBH, il ne sera procédé à aucun échange de titres ni augmentation de capital. Les apports effectués par CENTRE AUTO SBH n'étant pas rémunérés par l'attribution d'actions émises par PBS AUTO, il n'a pas été établi de rapport d'échange. 3. Montant prévu de la prime de fusion : 0 euros (fusion simplifiée sans augmentation de capital et acquisition en 2023 de l'absorbée, soit l'exercice considéré pour la fusion). 4. Le projet de traité de fusion a été signé le 19 novembre 2024 et déposé, pour chaque société concernée, au greffe du tribunal de commerce de Basse-Terre le 20 novembre 2024..